

Dans l'Éducation nationale, la répression contre les personnels continue.

Non à la mutation d'office de notre camarade Frédéric Salvy du Lycée Victor Hugo de Marseille

Au lycée Victor Hugo, la répression continue : après les deux AEd licencié.es et celles et ceux non renouvelé·es, après la mutation d'office de Christine Gorce, militante sud éducation, Frédéric Salvy, CPE de l'établissement et militant CGT est sanctionné à son tour.

Frédéric vient de se voir confirmer sa mutation d'office dans « l'intérêt du service » dans un autre établissement de Marseille.

Fin juin, Frédéric était convoqué dans le bureau du chef d'établissement pour se voir remettre un rapport sur sa manière de servir, rapport établi par l'IA-IPR EVS et le CT EVS le 27 juin, ainsi qu'un courrier du DRRH du 29 juin le convoquant au rectorat le 6 juillet, une invitation dans le cadre de la procédure à consulter son dossier administratif le 7 juillet et une décision de déplacer Frédéric dans « l'intérêt du service ».

C'est une décision inique et inacceptable les éléments reprochés à Frédéric dans le rapport sont indignes (vote en conseil d'administration, bruit dans la salle de permanence, dénonciations d'enseignants, disparités d'appréciation avec les autres CPE et avec la direction) et qu'aucun élément n'indique en quoi sa mutation améliorerait le fonctionnement du lycée.

On parle ici d'un conseiller principal d'éducation présent depuis 21 ans au lycée Victor Hugo relevant de l'éducation prioritaire, mémoire et cheville ouvrière de celui-ci, engagé dans la réussite des élèves et dans le bon fonctionnement de l'établissement, assurant la continuité du service public pendant que les chefs d'établissement se succèdent à un rythme effréné.

On parle également d'un militant investi dans le dispositif RESF, défendant pied à pied les droits des enfants à être scolarisé·es et à sortir d'une précarité insupportable, ainsi que dans la section CGT de l'établissement engagé au quotidien pour la défense de l'École et de ses personnels.

Pourtant, son dossier administratif ne comporte aucun élément si ce n'est un rapport d'inspection à charge diligentée suite à des dysfonctionnements dans l'établissement.

Fréderic en est donc le bouc émissaire désigné alors que le chef d'établissement, dont l'attitude, tant vis à vis des élèves que des personnels a été, cette année, maintes fois dénoncée, est, lui, jusqu'à ce jour maintenu dans ses fonctions.

Sa mutation dans « l'intérêt du service » est violente, injustifiée et le signe réel que l'opposition au rouleau compresseur gouvernemental, qui casse les services publics et met au pas la jeunesse, sera réprimée dans un déni de démocratie inacceptable.

La répression contre Frédéric Salvy s'inscrit également dans une vague de procédures de mutations dans « l'intérêt du service », en réalité des opérations de répressions anti-syndicales déguisées. Celles-ci, facilitées par la loi de transformation de la Fonction publique de 2018, sont devenues un outil, pour se débarrasser à peu de frais des enseignant·es syndicalistes, sans procédure contradictoire. C'est bien souvent le "climat" de l'école ou de l'établissement qui est invoqué de manière abusive.

Cette vague de répressions se poursuit donc avec Pap Ndiaye. Elle doit cesser définitivement : les droits syndicaux, le droit de grève et de manifestation ne doivent en aucun cas être entravés.

La CGT Éduc'action exige la réintégration immédiate de Frédéric Salvy et des autres camarades injustement sanctionné.es au Lycée Victor Hugo.

A Montreuil, le 19 juillet 2023